

Élections TPE : enfin les nouvelles dates !

Après une période de flottement qui n'avait que trop duré, le ministère du travail vient d'annoncer officiellement les nouvelles dates retenues pour le vote des salariés des TPE.

Le scrutin (vote par correspondance et électronique) se déroulera du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 en métropole.

Pour les DROM-COM (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion et Mayotte), le scrutin se déroulera aux mêmes dates, mais sera prolongé jusqu'au 20 janvier 2017 uniquement pour le vote par correspondance.

Ce report fait suite au recours déposé par la CGT sur lequel nous nous sommes largement exprimés par communiqué de presse en date du 14 novembre 2016.

L'UNSA rencontre la FNMF, Fédération nationale de la Mutualité Française

Luc Bérille, secrétaire général, accompagné de François Joliclerc et de Dominique Corona, secrétaires nationaux, ont rencontré Thierry Beaudet, nouveau président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

La FNMF fédère aujourd'hui plus de 400 mutuelles. Elle couvre près de 6 Français sur 10 en complémentaire santé.

Cette première rencontre depuis l'élection de Thierry Beaudet à la présidence de cette fédération a permis de faire le point sur l'évolution de nos structures réciproques.

Pour la FNMF, la loi de sécurisation de l'emploi a modifié de manière importante l'équilibre économique des mutuelles et pose la question du lien intergénérationnel. Le marché de la santé devient de plus en plus concurrentiel.

La place et le rôle des mutuelles dans notre protection sociale sont primordiaux. A ce titre, la FNMF souhaite mettre au cœur du débat électoral qui s'ouvre, les thématiques de santé et de protection sociale.

L'UNSA, consciente des nouveaux défis que doivent relever les mutuelles, a réaffirmé son attachement au modèle mutualiste.

L'UNSA et la FNMF partagent un certain nombre de valeurs, de solidarité notamment.

Pour l'UNSA il est indispensable de redynamiser les relations entre les organisations syndicales et les mutuelles.

Ainsi, pour l'UNSA, échanger avec la mutualité sur la protection sociale en général et sur la complémentaire en particulier, doit être une priorité.

Repenser le lien entre élus mutualistes et représentants syndicaux, mieux former nos représentants dans la négociation de la complémentaire santé pour leurs salariés sont autant d'éléments que l'UNSA et la FNMF pourraient développer en commun.

PPCR et la filière sociale : reconnaissance et passage en A en vue !

L'UNSA Fonction Publique souhaitait débiter, avant la fin 2016, la mise en œuvre du protocole PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) pour la filière sociale. Le premier groupe de travail s'est réuni le 15 novembre.

Les premiers travaux portent sur une réforme statutaire en cohérence avec la filière paramédicale et en s'appuyant sur la ré-ingénierie des différents diplômes du travail social. Ils devraient aboutir au passage de tous les agents de la filière sociale exerçant dans un corps de catégorie B en catégorie A dès 2018. Cette avancée est obtenue grâce à la signature du protocole PPCR par l'UNSA-Fonction Publique.

En savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?PPCR-et-la-filiere-sociale-passage-en-A-en-vue>

L'UNSA Fonction Publique obtient plus de dialogue social dans la nouvelle organisation de la DGAFP

Le rôle de la DGAFP (direction générale de l'administration et de la fonction publique) est renforcé en matière de ressources humaines sur demande du Premier ministre. Celle-ci assurera une DRH (direction des ressources humaines) de la Fonction publique et plus particulièrement pour l'État, à partir du 1er janvier 2017. Lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État du 14 novembre, un projet de décret sur les missions de la DGAFP a été étudié.

L'UNSA Fonction Publique a souhaité fortement que les Stratégies Interministérielles de Ressources Humaines qui seront élaborées dans ce nouveau cadre soient soumises aux instances de dialogue social. En déposant 23 amendements, dont un grand nombre ont été pris en compte, l'UNSA-FP a obtenu que les personnels, au travers de leurs représentants, soient consultés.

En savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?Un-nouveau-pilotage-RH-dans-la-fonction-publique-quelle-place-pour-le-dialogue>

A Niort, vif succès de la 3ème conférence sur l'épuisement professionnel et préparation conviviale de la campagne TPE

A l'UD des Deux-Sèvres, la journée du 16 novembre a été bien remplie. Plusieurs membres du Bureau se sont retrouvés dans la matinée, sous la houlette de Richard Babin, en charge du pilotage de la campagne départementale, pour une séance de mise sous pli et d'étiquetage des documents TPE. Des paquets d'enveloppes ont été préparés pour les militants ayant communiqué les adresses de leur voisinage pour des diffusions manuelles dans les boîtes aux lettres ; des envois postaux sont également prévus dans plusieurs communes du département où des militants de l'UNSA sont notoirement connus du fait de leur implication dans la vie sociale ou associative.

En fin d'après-midi, ce sont près de 250 personnes qui sont venues assister à la 3ème conférence sur la prévention de l'épuisement professionnel. Au total, plus de 600 personnes auront donc participé à une conférence sur le sujet à Niort. Cette affluence et l'attention de l'assistance prouvent à l'UD79 la pertinence du thème retenu, mais aussi l'ampleur des besoins et la souffrance de nombreux salariés dans des secteurs aussi variés que la santé, l'agriculture, le commerce, l'administration pénitentiaire,... L'organisation de cette conférence a été le fruit d'un étroit travail de coordination entre l'UD79, l'UL de Niort et la mission de promotion de la santé mentale et de prévention du suicide 79, qui a abouti à l'élaboration d'un flyer sur l'épuisement professionnel.

Deux médecins poitevins, les Dr Jean-Jacques Chavagnat et Eric Ben-Brik sont intervenus pour faire part de leur expérience de responsables de consultations Santé au travail, en indiquant notamment les principaux facteurs de risques, les signes d'alerte, quelques pistes pour en sortir et rompre l'isolement du salarié face à une douleur insoutenable. Dominique Corona, secrétaire national, a quant à lui, rappelé le travail entrepris par l'UNSA depuis des années et nos principales revendications pour donner davantage de prérogatives aux

élus, rendre obligatoire la négociation sur la qualité de vie au travail incluant un volet sur l'organisation du travail et reconnaître l'épuisement professionnel comme accident du travail, en l'inscrivant au tableau des maladies professionnelles.

Face aux demandes qui se font jour suite à ces conférences, l'UD79 entend poursuivre son action, en définissant quelques cibles : élus du personnel, salariés d'entreprises à risques et en diversifiant ses modes d'action : travail en atelier, mise à disposition d'une exposition,... La réflexion est en cours et sera alimentée par le questionnaire remis à l'issue de la conférence.

Pour toute information : Françoise DEF (06-86-68-27-65 ; ul-niort@unsa.org) ; Patrick CORCY (07-86-45-07-98 ; ud-79@unsa.org)

Épuisement Professionnel, l'UD UNSA de la Nièvre se mobilise

Après l'UD des Deux Sèvres, l'UNSA de la Nièvre a organisé à Nevers une conférence sur l'épuisement professionnel.

Plus de 50 salariés et agents de la fonction publique ont participé à cet événement animé par Michel Debout, Professeur émérite de la médecine légale et du droit de la santé, spécialiste de la prévention du suicide et des souffrances au travail et Dominique Corona, secrétaire national en charge de la qualité de vie au travail.

Le Professeur Michel Debout a présenté à l'assistance les mécanismes pouvant amener à l'épuisement professionnel. Il mit en avant les signes cliniques avant coureurs du burn out.

Dominique Corona a rappelé que France Santé Publique estimait qu'entre 2007 et 2012, on comptait plus de 30.000 personnes en souffrance psychologique liées au travail. Pour les entreprises, au delà du coût humain, on estime que le coût économique annuel en Europe du stress au travail dépasserait les 20 milliards d'euros. Il y a donc urgence à traiter le problème. Pour l'UNSA, la prévention doit être une priorité. L'organisation du travail étant un des facteurs principal de l'épuisement professionnel, la mise en place d'une véritable négociation sur ce thème dans les entreprises devrait être obligatoire.

De très nombreux participants ont pris la parole pour témoigner de leurs expériences et de l'urgence à agir sur ce fléau.

Face aux attentes fortes, l'UD de la Nièvre a décidé de poursuivre son action pour prévenir l'épuisement professionnel auprès des salariés et des agents de la fonction publique du département.

L'UNSA a participé à la 4^{ème} réunion annuelle d'information du Point de Contact National Français (PCN)

Le PCN OCDE est une instance tripartite qui a pour objectif de faire respecter les principes directeurs de l'OCDE qui peuvent mettre en cause une entreprise, que ce soit au travers de son action ou de son influence vis-à-vis de ses relations d'affaires, ou par rapport à son impact économique, mais aussi au niveau du respect des travailleurs, des populations locales et de l'environnement.

Les outils du PCN sont la médiation et la communication. Plutôt que la sanction juridique qui permet souvent aux responsables de ne pas être inquiétés, ces outils permettant d'agir au-delà des frontières juridiques et nationales, tout en permettant d'amener l'entreprise à se tourner vers une évolution plutôt qu'une confrontation stérile.

Le Point de Contact National (PCN) français de l'OCDE tenait ce 15 novembre sa 4ème réunion annuelle d'information, l'UNSA y était représentée par Emilie Trigo, secrétaire nationale.

A cette occasion, le bilan d'activité de mai 2015 à octobre 2016 a été présenté par Jean-Marie Paugam, président du PCN français et Maylis Souque, secrétaire générale du PCN français, avant qu'une seconde table ronde ait lieu sur le thème « La conduite responsable des entreprises : une consécration du droit souple ? », au cours de laquelle sont intervenus Sophie Schiller, directrice du projet de recherche « Paris Sciences et Lettres », Devoir de vigilance, Pascal Canfin, directeur général de WWF, Pascale Thumerelle, directrice de la RSE chez Vivendi et Cyril Cosme, directeur du bureau de l'OIT à Paris.